Informations de base

2022/2793(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Exemptions à l'obligation de débarquement pour certaines pêcheries dans la mer du Nord pour 2023

Complétant 2016/0238(COD)

Subject

3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche

Zone géographique

Mer du nord région

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux					
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination		
	PECH Pêche				

Evénements clés				
Date	Evénement	Référence	Résumé	
14/09/2017	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles			
18/08/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)05800		
22/08/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois			
14/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission			
04/11/2022	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement			

Informations techniques		
Référence de la procédure	2022/2793(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0238(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	PECH/9/09950	

Portail de documentation

Commission Européenne						
Type de document	Référence	Date	Résumé			
Document de base non législatif	C(2022)05800	18/08/2022				